



Formation spécialisée du 29 mars 2024 Compte-rendu

Après avoir souhaité la bienvenue au nouvel inspecteur santé sécurité au travail (ISST) Ludovic Thiébaud, arrivé le 2 janvier dernier (en poste auparavant en Auvergne), le président a ouvert la séance sur l'**élection d'un ou d'une nouvelle secrétaire de la formation spécialisée**, suite au départ de Fabienne Dardilhac.

A l'unanimité des représentant-es du personnel, il est décidé que c'est toujours Solidaires Finances Publiques qui assurera cette fonction, en la personne d'Amélie Blanc.

Les PV des instances des 29/08 et 28/09/2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Un **point d'actualité sur le budget santé et sécurité au travail** a été fait.

Au plan ministériel, il existe une enveloppe ministérielle. Elle était de 900 000€ l'an dernier, mais elle a été sous utilisée. C'est pour cela que chaque budget local a reçu une dotation complémentaire en fin d'année.

Pour la Charente, un projet de douche et sanitaires pour le CFP de Soyaux a été présenté sur ce budget ministériel l'année dernière mais n'a finalement pas été retenu. A voir la liste des projets qui ont été retenus, ce pourrait être une source d'inspiration pour notre département.

Un échange a eu lieu sur le télétravail, suite à une interrogation sur le report du GT télétravail initialement prévu le 19 mars. Il a de nouveau été évoqué le refus non formalisé par certains chefs de service d'accorder du télétravail. Le directeur a rappelé qu'il doit y avoir une harmonisation, et qu'il fait pour cela toute confiance aux chefs de service. Pour lui, le TT doit être compatible avec les missions des services et ce n'est pas un droit, mais une faculté, qui peut évoluer selon les moments et les situations du service. De plus, l'agent doit être autonome : ses connaissances et capacités doivent être suffisantes pour organiser une journée de TT.

Nous avons relevé qu'il y a un changement récent, parfois important, dans certains services à ce sujet, ce qui ne va pas sans créer des crispations.

L'ISST a rappelé les récents travaux du ministère avec l'ANACT (agence nationale d'amélioration des conditions de travail), qui ont abouti à la création d'outils pour les collectifs de travail, qui sont disponibles sur Alizé (intranet du ministère).

Un **groupe de travail « formations et budget 2024 »** s'est tenu entre la direction et les représentant-es du personnel pour améliorer le fonctionnement de notre instance. Ses conclusions ont été présentées, notamment en matière de calendrier, pour veiller à anticiper et engager les actions au plus tôt dans l'année.

A ce titre, des pistes d'actions ont été débattues, et seront présentées lors d'une prochaine instance. Par exemple, constitution de stock de fauteuils ergonomiques sur prescription médicale afin d'en accélérer le déploiement pour les agents ; acquisition d'un bureau à hauteur variable pour la salle de formation à Soyaux, pour permettre à des collègues qui en ont besoin d'assister aux formations dans de meilleures conditions ; cofinancement d'une rénovation et sécurisation du portail du CFP de Ruffec ; entretien des fontaines à eau... D'autres actions sont à étudier selon le recensement opéré dans le PAP.

Logiquement, le point suivant s'est attaché à la **validation d'actions sur le budget 2024**.

Suite au [recensement des besoins en formation](#), le programme a donc été arrêté. Selon le recensement des participant-es, certaines sessions de formation pourront être proposées sur le site de Cognac. Les personnes inscrites recevront rapidement les dates de formation et sont invitées à se manifester le plus tôt possible en cas d'impossibilité d'assister à la formation.

Les représentant-es du personnel ont relevé que le nombre important d'inscrit-es à la formation « prévention de l'épuisement professionnel » ne peut qu'interpeller ! Nous avons rappelé qu'il **faut d'abord chercher à agir sur les causes de l'épuisement professionnel et du stress** ; à ce titre, nous avons demandé à pouvoir rencontrer les intervenant-es pour ces formations pour pouvoir échanger, en respectant la confidentialité des échanges, sur les thématiques prégnantes ayant émergé de ces journées, dans une optique de prévention.

L'ensemble des syndicats a renouvelé pour cette année l'intervention de Mme MARIOT, de son intitulé officiel « **Réflexion partagée et guidée sur sa pratique en lien avec l'environnement professionnel à destination des agents** ». Une réunion d'information est programmée le lundi 29 avril. La formation spécialisée est particulièrement attachée à cette action, qui vise à offrir à un groupe de collègues de tous grades un espace de dialogue et de réflexion, en dehors des murs de la DGFIP, pour interagir sur des problématiques professionnelles. Nous vous incitons fortement à venir à la réunion de présentation, et bien sûr à participer aux séances !

Les **travaux pour l'installation de nos collègues des Douanes au CFP de Soyaux** avancent.

La première phase de démolition et désamiantage est terminée. Le rapport reçu confirme que l'analyse de l'air est correcte. La phase de décroissement est en cours.

La nouveauté est que **l'espace dédié à la DDFIP a été modifié**. La salle de réunion initialement prévue de 80 m² a été remise en cause suite à un audit de sécurité (difficultés d'évacuation). Cette surface sera donc divisée en deux pour accueillir une salle de réunion, et un **espace pour les différents CRT** (Cellule de Renfort Téléphonique) du SIP et du SDIF.

Dans cette salle CRT sont indiquées 2 marguerites de 4 postes, soit une capacité d'accueil de 8 personnes pour 36 m². L'inquiétude d'une telle salle si petite a forcément attiré l'attention. Le directeur a précisé qu'il s'agissait d'un travail de saisonnalité, et qu'il n'y aurait jamais 8 agents en même temps. Concernant les équipements et les dispositifs d'atténuation sonore, il faut s'inspirer du centre de contact.

Nous avons relevé que les agent-es en mission de CRT sont conduits à faire parfois 3h30 de téléphone sans pause, ce qui est loin des standards posés pour ce type de tâches ! De plus, l'équipement et les applications sont aussi moins adaptés. Au final, on se retrouve avec des agents de services, dont les emplois ont été supprimés car les missions d'accueil téléphonique ont transmises aux centres de contact, qui viennent... en renfort des centres de contact, dans des conditions de travail plus défavorables !

Le directeur indique être sensible à cette différence d'exercice des missions. Une action de formation va être proposée pour créer une synergie entre les services et le centre de contact (outil, accompagnement ...). **Dans l'immédiat, l'aménagement de cette salle fera l'objet de discussions et d'échanges avec les équipes concernées.**

La salle de réunion quant à elle pourra accueillir environ une dizaine de personnes. L'ex mobilier de la salle de commission sera réutilisé pour l'aménagement de la salle. Elle sera ouverte à la réservation comme la salle de conférence.

Diverses interrogations de nos collègues des Douanes ont été relayées (accès au bâtiment en dehors des heures habituelles, alarme intrusion, utilisation du monte-charge...) ; la direction indique que les discussions avec la direction locale des Douanes a déjà permis de répondre à certaines demandes.

A noter pour les syndicats, la salle syndicale, déjà partagée entre les trois syndicats DGFIP, le sera ensuite avec les syndicats des Douanes.

Un **point d'étape sur le PAP** (programme annuel de prévention) a été présenté. Pour rappel, il est en ligne sur [Ulysse 16](#).

Une visite du médecin du travail est programmée le 16 avril à l'accueil du CFP de Cognac car la configuration actuelle est peu ergonomique et surtout peu pratique, voire source de désorganisation pouvant compliquer la réception du public. Les constats du médecin seront présentés à la formation spécialisée.

Sur le risque relevé sur la qualité de l'air à la DDFIP, les analyses menées en fin d'année 2023 n'ont pas montré de résultats anormaux. Nous avons néanmoins insisté sur l'urgence de communiquer et expliquer ces résultats aux agents, qui commencent à s'inquiéter du silence de la direction !

La volonté de dialogue de la direction avec les agents se concrétisera par le renouvellement des conventions des cadres C et B, qui se passeraient peut-être à la DDFIP, en 4 dates pour avoir plus de dialogue.

Le sujet du radon reste suivi pour les deux services de Confolens.

Les **actions post visite au SGC de Ruffec** ont été listées. Il est encore constaté que le portail est installé trop près de la route, ce qui rend la situation accidentogène lorsque le premier agent arrive sur site. D'autres problématiques relevées lors de la visite ont été traitées ou sont en cours.

La formation spécialisée a ensuite entendu le **compte-rendu de visite de sa délégation au SPF-E** (service de publicité foncière et de l'enregistrement). Les constats ont été partagés avec la direction. Une liste d'action à mener a été arrêtée et sera suivie à chaque instance.

Les **fiches de signalement, fiches navette et accident du travail** ont été examinés.

Le **nouvel outil Signalfip** est déjà utilisé par les agents. Pour le moment, cela ne concerne que les cas de signalement des agents envers un usager (pas de signalement en interne entre agents). Les fiches déposées sont envoyées aux chefs de service pour information, mais ne sont pas signées par eux. L'assistant de prévention et le référent protection en sont les destinataires.

Pour l'instant, les représentant-es du personnel, membres de la formation spécialisée, n'ont pas accès en direct à ces fiches. Nos représentant-es au niveau national ont à nouveau récemment saisi la direction générale pour rappeler l'absolue nécessité pour vos représentant-es d'être informé-es en même temps que la direction de vos signalements.

En attendant, **continuez à nous tenir au courant et nous transmettre les informations de vos signalements**, afin que nous puissions suivre attentivement la suite donnée par la direction et les mesures de prévention à envisager pour le futur.

Enfin, les **traditionnelles et attendues questions diverses** ont permis de revenir sur la sécurité du bâtiment de Soyaux (bonne fermeture des portes entre zones usagers et personnel, circulation sur le parking).

